



## EXTRAIT N°51/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JUIN 2021

Date de la convocation :  
Le 08 juin 2021

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :  
Présents 23  
Procurations 4  
Absents 5  
Excusés 1

**En cours de Séance :**  
Présents 22  
Procurations 4  
Absents 6  
Excusés 1

L'an deux mil vingt et un, le quatorze du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

**PRESENTS :**

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne,

Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. ADELAIDE Michel, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme MENCE Marielle, Mme RIERNY Sandrine, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme LEGIEL Eliane (procuration à M. ADELE Claude), M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), M. DELPHIN Laurent (procuration à Mme MENCE Marielle), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse



M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION. (DGA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Josée LAMIN pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## RENOVATION ET MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE DU TERRAIN D'HONNEUR ET DU TERRAIN ANNEXE DE BELLE ETOILE

Le Maire expose :

La rénovation et la modernisation de l'éclairage du terrain d'honneur et du terrain annexe de Belle Etoile consistent à remplacer un équipement vieillissant et dégradé notamment par un sinistre climatique ayant provoqué la chute des projecteurs et à les équiper d'un système aux normes en vigueur pour un meilleur accueil et déroulement des entraînements et compétitions en nocturne.

Ce projet s'inscrit principalement dans une démarche de mise en conformité et de développement durable visant à sécuriser la pratique du sport par tous les utilisateurs de ces espaces et à réduire la consommation d'énergie de façon drastique en garantissant un éclairage de qualité.

L'expertise globale réalisée sur le système électrique et les mâts supports conduit à modifier l'ensemble du dispositif. Les travaux à effectuer consisteront à ôter le système existant pour installer un équipement novateur et fiable.

Cette remise à niveau de l'éclairage répond à la classification attendue par les instances de la fédération française de football et au développement des rencontres en nocturne pour les équipes évoluant dans l'élite local.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération estimée à la somme de **829 545,36 €** H.T. est établi comme suit :

DEPENSES		RECETTES	TAUX	
ECLAIRAGE TERRAIN D'HONNEUR ET TERRAIN ANNEXE	<b>829 545,36 €</b>	C.T.M. S.M.E.M. <u>E.D.F.</u> <b>P.T.M.E.</b> <b>A.N.S</b> <b>CACEM</b> <i>Fonds de concours 2020</i> <b>VILLE</b> <i>Autofinancement</i>	30 000,00 € 30 000,00 € <u>30 000,00 €</u> <b>90 000,00 €</b> <b>491 090,76 €</b> <b>124 227,80 €</b> <b>124 227,80 €</b>	10,80 % 59,20 % 15,00 % 15,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>829 545,36 €</b>		<b>829 545,36 €</b> 100,00 %	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

**D'APPROUVER** le plan de financement présenté.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 14 juin 2021

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le

